



CC de la Vallée de Clisson (Siren : 244400446)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique   | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège      | Clisson                     |
| Arrondissement     | Nantes                      |
| Département        | Loire-Atlantique            |
| Interdépartemental | non                         |

## Date de création

|                  |            |
|------------------|------------|
| Date de création | 22/11/1993 |
| Date d'effet     | 22/11/1993 |

## Organe délibérant

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| Mode de répartition des sièges |                 |
| Nom du président               | Mme Nelly SORIN |

## Coordonnées du siège

|                                |                                  |
|--------------------------------|----------------------------------|
| Complément d'adresse du siège  | Maison communautaire             |
| Numéro et libellé dans la voie | Zone d'activité de Câlin         |
| Distribution spéciale          | 15 rue des Malifestes - BP 59409 |
| Code postal - Ville            | 44194 CLISSON Cédex              |
| Téléphone                      | 02 40 54 75 15                   |
| Fax                            | 02 40 54 75 16                   |
| Courriel                       | c.commune@clisson.com            |
| Site internet                  | www.clisson.com                  |

## Profil financier

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement                                 | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF                              | oui                              |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC)          | non                              |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)      | non                              |
| Autre taxe  | non                              |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | oui                              |
| Autre redevance                                     | non                              |

## Population

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 38 735 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 151,79

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

| Dept | Commune (N° SIREN)                   | Population |
|------|--------------------------------------|------------|
| 44   | Aigrefeuille-sur-Maine (214400020)   | 3 512      |
| 44   | Boussay (214400228)                  | 2 758      |
| 44   | Clisson (214400434)                  | 6 962      |
| 44   | Gétigné (214400632)                  | 3 574      |
| 44   | Gorges (214400640)                   | 4 573      |
| 44   | La Planche (214401275)               | 2 491      |
| 44   | Maisdon-sur-Sèvre (214400889)        | 2 883      |
| 44   | Monnières (214401002)                | 1 980      |
| 44   | Remouillé (214401424)                | 1 768      |
| 44   | Saint-Hilaire-de-Clisson (214401655) | 2 156      |
| 44   | Saint-Lumine-de-Clisson (214401739)  | 2 070      |
| 44   | Vieilleville (214402166)             | 4 008      |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

| Compétences exercées par le groupement  |
|---|
| Production, distribution d'énergie  |
| - Electricité, Gaz<br><i>Développement éolien : - Définition des zones de développement éolien - Création des zones de développement éolien</i>   |
| - Autres énergies<br><i>c) Développement éolien : Définition des zones de développement éolien. Création des zones de développement éolien.</i>   |
| Environnement et cadre de vie   |
| - Assainissement non collectif<br><i>Assainissement : Service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.) : contrôle des installations d'assainissement non collectif des particuliers.</i>  |
| - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés<br><i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés : Collecte des déchets des ménages et assimilés. Collecte et organisation du tri sélectif. Construction, entretien et fonctionnement des déchèteries communautaires. Construction, entretien et fonctionnement d'une éco-cyclerie. Traitement et valorisation des déchets résiduels des ménages. Promotions et actions en faveur du tri, de la valorisation et de la diminution de la production des déchets : compostage, animations dans les écoles, actions de sensibilisation.</i> |
| - Autres actions environnementales<br><i>Contribution aux actions de communication en faveur de l'environnement</i>   |
| Sanitaires et social  |
| - Action sociale<br><i>1- Emploi-Formation Gestion, animation et participation au financement des Points-Relais conventionnés par l'État. 2- Insertion professionnelle des jeunes Qualification et insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans adhérent à une structure de type mission locale ou Permanence d'Aide, d'Information et d'Orientation. Participation aux actions d'accompagnement à la parentalité.</i>  |

### Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*a) Aménagement de zones d'activités économiques : Aménagement, création, gestion, extension des zones d'activités économiques qui sont d'intérêt communautaire. Opérations de restructuration foncière et immobilière au sein des zones d'activités d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire toutes les zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires du territoire, à l'exclusion des zones d'intérêt départemental (ZID). Seront considérées d'intérêt communautaire, toutes les extensions des zones existantes et toutes nouvelles zones à créer.*

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions en faveur du développement économique : Pilotage d'études pour l'élaboration d'une stratégie économique communautaire. Accompagnement individuel des porteurs de projets. Veille stratégique et observatoire du tissu économique local. Action de promotion de l'offre économique de la Vallée de Clisson. Création, gestion et commercialisation d'équipements immobiliers à vocation économique au sein des zones d'activités d'intérêt communautaire. Actions de maintien, de valorisation, et de développement d'un secteur d'activité économique (industrie, commerce, artisanat, agriculture), dès lors qu'elles s'inscrivent dans un dispositif collectif. N'est pas considérée d'intérêt communautaire la gestion des commerces de centre-ville ou centre-bourg. Emploi, Insertion et Formation : Soutien aux structures de type Mission locale pour la qualification et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans adhérant à celle-ci. Gestion, animation et participation au financement des Points-Relais conventionnés par Pôle Emploi.*

### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs communautaires : Construction, amélioration, entretien de bâtiments, exploitation et gestion du centre aquatique AquaVal. Organisation d'animations et d'événementiels en lien avec le centre aquatique AquaVal. Soutien à l'animation sportive départementale et aux offices intercommunaux des sports du territoire communautaire.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Animation sportive et culturelle: -Participation à l'action départementale d'Animation Sportive, -Gestion des activités des centres de loisirs sans hébergement, -Faculté de signer tout contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales ou un autre partenaire en lien avec la mise en œuvre de cette compétence, -Démarche Pays d'art et d'histoire et animations de conventions culturelles. Mise en œuvre et coordination du projet politique et éducatif pour l'accueil des enfants et des jeunes durant leurs temps libres : accueils de loisirs, accueils jeunes.*

- Activités sportives

*Animation sportive et culturelle: -Participation à l'action départementale d'Animation Sportive, -Gestion des activités des centres de loisirs sans hébergement, -Faculté de signer tout contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales ou un autre partenaire en lien avec la mise en œuvre de cette compétence, -Démarche Pays d'art et d'histoire et animations de conventions culturelles.*

### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.*

- Schéma de secteur

*Etude sur la mise en œuvre d'un schéma directeur et d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Création de zone d'aménagement concerté pour les zones d'intérêt communautaire à vocation économique.*

- Constitution de réserves foncières

*Constitution de réserves foncières à des fins d'aménagement correspondant à des champs de compétences d'intérêt communautaire.*

- Transport scolaire

*Transports et déplacements : Transports public pour le service «LILA à la demande» en qualité d'organisateur secondaire. Aménagements et équipements connexes aux ouvrages ferroviaires. Etudes et réalisation de liaisons douces d'intérêt communautaire, existantes et à créer. Sont considérées voiries d'intérêt communautaire : · Les liaisons douces reliant les communes ou reliant les centre-bourgs des communes. · Les liaisons douces reliant les équipements correspondant à des champs de compétences d'intérêt communautaire. · Les liaisons douces à vocation touristique. Accès et transport des élèves de Vieillevigne à la piscine de la Bretonnière. Transports des élèves à destination de la piscine dans le cadre de l'activité natation pratiquée pendant le temps scolaire. Transports des enfants et des jeunes dans le cadre des activités organisées pendant le temps des accueils de loisirs et accueils jeunes.*

#### - Organisation des transports non urbains

*Transports et déplacements : Transports public pour le service «LILA à la demande» en qualité d'organisateur secondaire. Aménagements et équipements connexes aux ouvrages ferroviaires. Etudes et réalisation de liaisons douces d'intérêt communautaire, existantes et à créer. Sont considérées voiries d'intérêt communautaire : · Les liaisons douces reliant les communes ou reliant les centre-bourgs des communes. · Les liaisons douces reliant les équipements correspondant à des champs de compétences d'intérêt communautaire. · Les liaisons douces à vocation touristique. Accès et transport des élèves de Vieillevigne à la piscine de la Bretonnière. Transports des élèves à destination de la piscine dans le cadre de l'activité natation pratiquée pendant le temps scolaire. Transports des enfants et des jeunes dans le cadre des activités organisées pendant le temps des accueils de loisirs et accueils jeunes.*

#### - Etudes et programmation

*Etudes d'intérêt communautaire : Conduite de toutes études intéressant le territoire de la communauté de communes.*

#### Voirie

#### - Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire : Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont considérées voiries d'intérêt communautaire : · Les voies communales d'accès aux déchèteries existantes et à créer · Les voies intérieures des zones d'activités économiques. Curage, fauchage et élagage de l'ensemble du réseau de voiries.*

#### Développement touristique

#### - Tourisme

*Tourisme : Elaboration du contrat global de développement touristique et mise en œuvre, seul ou en partenariat, du schéma touristique défini. Politique d'accueil des visiteurs et d'information touristique, et soutien aux organismes intervenant dans ces domaines. Opérations de promotion et communication touristique concernant le territoire communautaire. Actions d'animation et de formation auprès des acteurs du tourisme. Définition et engagements d'actions en faveur de la promotion touristique du territoire communautaire ; conception, commercialisation et mise en marché de l'offre touristique du territoire, notamment pouvant conduire à la création, au développement ou à la gestion d'un office de tourisme. Démarche Pays d'art et d'histoire et animations de conventions culturelles. Etudes et prospectives en matière d'action de développement touristique. Animations touristiques et partenariat avec les structures publiques ou privées pour l'organisation de fêtes, manifestations, événements à caractère intercommunal. Réalisation, gestion et fonctionnement d'aménagements et d'équipements à vocation touristique d'intérêt communautaire.*

#### Logement et habitat

#### - Programme local de l'habitat

*Politique du logement et du cadre de vie : Politique du logement, notamment à travers la conception et la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat.*

#### - Politique du logement social

*Action sociale d'intérêt communautaire : Action en faveur du logement des personnes défavorisées : construction et gestion des logements d'urgence. Dispositif de promotion et de coordination de la qualité de vie des aînés à l'échelle du territoire communautaire (C.L.I.C.).*

#### - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

#### - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

*Patrimoine bâti communautaire mis à disposition : Construction, gestion des locaux de service et d'habitation des Gendarmeries affectées au territoire communautaire. Construction, gestion des locaux de service et d'habitation des Trésoreries affectées au territoire communautaire.*

## Autres

## - Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Adhésion à des structures intercommunales: - La Communauté de Communes de la Vallée de Clisson a la faculté d'adhérer à toute structure intercommunale relevant de ses compétences et présentant un intérêt communautaire, et notamment à celle destinée à gérer les contrats de Pays.*

## - Gestion d'un centre de secours

*Défense contre l'incendie : Participation financière au S.D.I.S. pour les centres d'intervention et de secours du territoire communautaire. Renouvellement et entretien du parc des hydrants du territoire communautaire. Actions et soutien en faveur des organismes en charge de la lutte contre l'incendie.*

## - Autres

*1- Gendarmeries de Clisson et d'Aigrefeuille-sur-Maine: -Construction, gestion des locaux de service et habitation. 2- Trésoreries de Clisson et d'Aigrefeuille-sur-Maine: -Construction et gestion des locaux de service et habitation. 3-Adhésion à des structures intercommunales: La Communauté de Communes de la Vallée de Clisson a la faculté d'adhérer à toute structure intercommunale relevant de ses compétences et présentant un intérêt communautaire, et notamment à celle destinée à gérer les contrats de Pays. Politique de développement et d'aménagement global et durable du territoire du Pays (charte de Pays). b) Accessibilité aux personnes handicapées : Création de la Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (C.I.A.P.H.). Constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées. Formulation de propositions de nature à améliorer les conditions d'accessibilité de l'existant. Etude du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements de l'espace public (P.A.V.E.).*

## Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN)  | Nature jur. | Population |
|------|--|-------------|------------|
| 44   | Syndicat départemental d'énergie de Loire Atlantique SYDELA (200014926)                                    | SM fermé    | 639 480    |
| 44   | Syndicat mixte du Scot et du Pays du Vignoble Nantais (254402712)  | SM fermé    | 130 622    |
| 49   | Syndicat mixte pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers résiduels, VALOR 3 E (254902562) | SM ouvert   | 315 691    |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)